

NOTE D'INFORMATION

n° 25.22 – Avril 2025

Évaluation exhaustive de début de sixième 2024 : des performances en légère hausse depuis 2017, y compris en REP+

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Directrice de la publication : Magda Tomasini
Auteurs : Marie-Ange Ballereau, Caren Chaaya,
Sandrine Maury, Virginie Sathicq,
Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret,
François-Xavier Cannes, Hélène Durand de Monestrol,
Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick,
Christophe Laskowski, Aurélie Lacroix, Audrey Léger,
Aïcha M'Baoumou, Stéphanie Mas, Vincent Paillet,
Élodie Persem, Magalie Robaut, Guillaume Rue,
DEPP-B2-1 et B2-2
Édition : Johanna Sztanke
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

► En septembre 2024, l'ensemble des élèves de sixième ont été évalués en français et en mathématiques sur support numérique, pour la huitième année consécutive. Au niveau national, en français comme en mathématiques, les performances des élèves à la rentrée 2024 restent supérieures à celles observées à la rentrée 2017, lors de la première évaluation de début de sixième.

Entre 2017 et 2024, la proportion d'élèves augmente dans les groupes les plus performants en mathématiques, quel que soit le secteur. En français, la part des élèves dans le groupe les moins performants a davantage diminué en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) que dans les autres secteurs. Entre 2023 et 2024, les résultats par domaine sont stables. Durant cette période, seule la proportion d'élèves ayant atteint le niveau attendu au test de fluence connaît une hausse marquée (+ 2,8 points). Les domaines les moins maîtrisés sont la « compréhension de l'écrit » en français et « espace et géométrie » en mathématiques.

Les filles présentent de meilleures performances que les garçons en français, alors qu'en mathématiques, l'avantage est aux garçons. Entre 2017 et 2024, l'écart de performance en français entre les filles et les garçons est élevé et stable alors que celui en mathématiques s'accroît. Les performances restent corrélées au profil social des collèves, les résultats des élèves accueillis dans les collèges défavorisés étant inférieurs, en français comme en mathématiques.

► En septembre 2024, pour la huitième année consécutive, 820 000 élèves de sixième scolarisés dans 7 000 établissements publics et privés sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support numérique. Les résultats issus de cette évaluation permettent d'établir une photographie des connaissances et des compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée au collège, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie. L'évaluation ne constitue pas un balayage exhaustif des programmes. Les exercices en français permettent de tester les connaissances et les compétences associées à la « lecture et compréhension de l'écrit », à l'« étude de la langue » et à la « compréhension de l'oral ». Pour les mathématiques, sont concernées les connaissances et les compétences associées aux « nombres et calculs », « grandeurs et mesures » et « espace et géométrie » (voir [méthodologie en ligne](#)). Cette évaluation fournit des informations relatives au niveau de maîtrise des élèves à leur entrée au collège. Elle ne dit rien, en revanche, de l'action du collège en tant que tel.

Des performances en hausse en français et en mathématiques par rapport à 2017

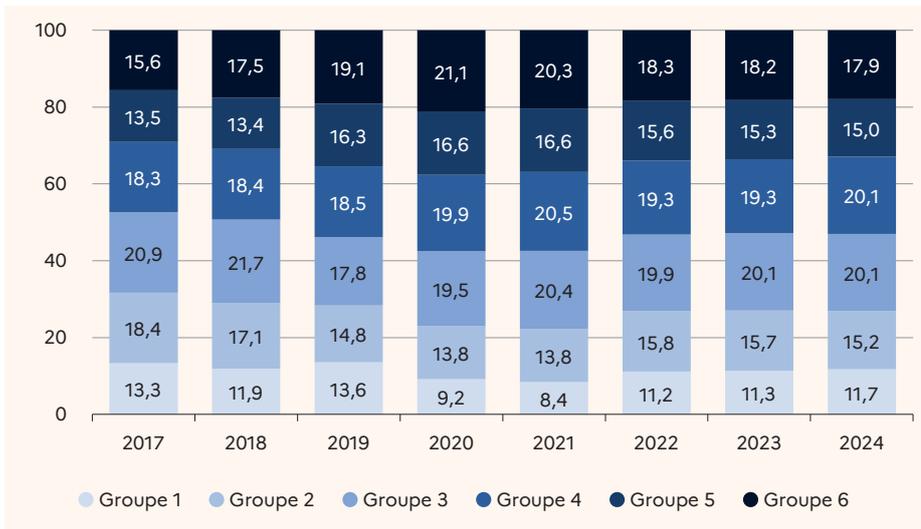
Au niveau national, en français, les performances des élèves à la rentrée 2024 restent supérieures à celles observées à la rentrée 2017, lors de la première évaluation de début de sixième (+ 6 points) (voir [1.2 en ligne](#)). Cette amélioration se constate à tous les niveaux. En 2024, la part des élèves les moins performants (groupes 1 et 2) est inférieure de 4,8 points à celle de 2017 et celle des plus performants (groupes 5 et 6) est supérieure de 3,8 points [↘ figure 1](#). Les évolutions sont moins perceptibles entre deux années consécutives. Entre 2023 et 2024, la part des élèves les moins performants est stable à 27 %. Le même constat peut être fait pour les élèves les plus performants, dont la proportion d'élèves passe de 33,5 % à 32,9 %. En mathématiques, le score moyen augmente également entre 2017 et 2024 (+ 4 points) (voir [figure 2.2 en ligne](#)). Cette hausse des performances s'explique en partie par l'augmentation de la proportion d'élèves les plus performants durant cette période, passant de 28,2 % à 32,0 % (+ 3,8 points) [↘ figure 2](#). La part d'élèves dans les groupes

intermédiaires est inférieure de 5,4 points à celle de 2017. Ces résultats sont néanmoins nuancés par la hausse de 1,4 point de la proportion d'élèves les moins performants. En 2024, 32,2 % des élèves sont dans les groupes les moins performants et 32,0 % des élèves sont dans les groupes les plus performants. Ces proportions sont semblables à celles observées en 2023 (respectivement 32,1 % et 32,0 %).

Des difficultés scolaires pour les élèves entrant au collège en éducation prioritaire

Des différences importantes sont constatées entre les élèves entrant en sixième dans le secteur de l'éducation prioritaire et les autres. Dans les collèges des réseaux d'éducation prioritaire (REP), la proportion d'élèves dans les groupes les moins performants est supérieure à celle des élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire, en français (+ 16,0 points) et en mathématiques (+ 18,2 points) (voir [figures 1.2 et 2.2 en ligne](#)). Les élèves accueillis dans les établissements appartenant à un réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+) ont

➤ 1 Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en français (en %)



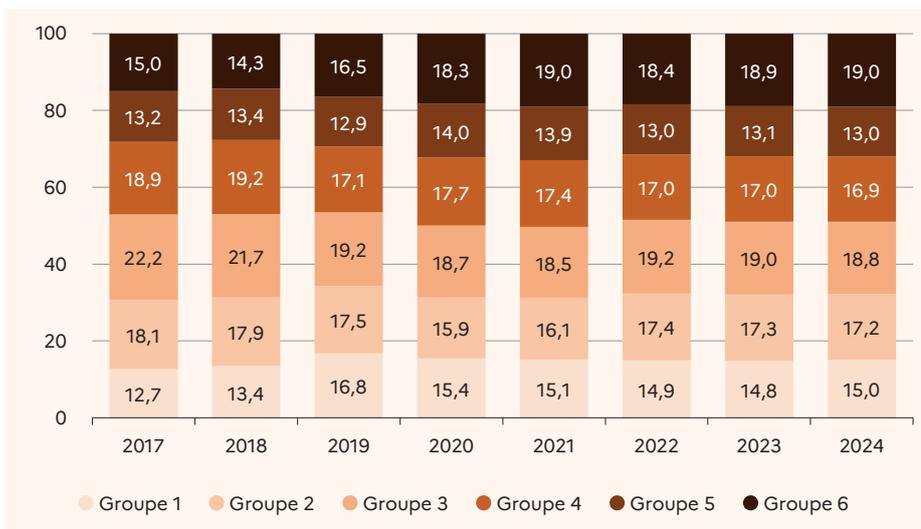
Lecture : en 2024, 17,9 % des élèves de sixième ayant passé l'épreuve de français sont dans le groupe 6.

Champ : établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + Saint-Martin + Saint-Barthélemy, public + privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de sixième, 2017-2024.

Ref. : Note d'Information, n° 25.22. DEPP

➤ 2 Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en mathématiques (en %)



Lecture : en 2024, 19,0 % des élèves de sixième ayant passé l'épreuve de mathématiques sont dans le groupe 6.

Champ : établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + Saint-Martin + Saint-Barthélemy, public + privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de sixième, 2017-2024.

Ref. : Note d'Information, n° 25.22. DEPP

des difficultés particulièrement marquées : 52,9 % appartiennent aux groupes d'élèves les moins performants en français et 60,3 % en mathématiques, soit respectivement 26,9 points et 29,2 points de plus que ceux scolarisés dans le secteur public hors EP. En français, le score moyen de 2024 est supérieur à celui de 2017 dans l'ensemble des secteurs, mais c'est en REP+ qu'il a le plus augmenté (+ 9 points). Entre 2017 et 2024, l'écart entre les élèves scolarisés en REP+ et les autres diminue : la part des élèves de REP+ dans les groupes les moins performants diminue davantage (- 7,8 points) que dans les autres secteurs. Durant la même période, c'est parmi les élèves accueillis dans

le secteur privé que la proportion d'élèves les plus performants augmente le plus (+ 5,4 points). Entre 2023 et 2024, les résultats sont stables dans tous les secteurs. En mathématiques, au cours de la période 2017-2024, la proportion d'élèves augmente dans les groupes les plus performants, quel que soit le secteur avec, ici aussi, une augmentation plus prononcée de la part des élèves les plus performants dans le privé sous contrat (+ 4,9 points). Durant cette période, le score des élèves accueillis dans le secteur privé augmente davantage (+ 6 points) que celui des élèves accueillis dans les autres secteurs (+ 3 points en public hors EP, REP et REP+).

Les scores moyens en 2024 sont stables par rapport à ceux de 2023 dans tous les secteurs. La part des élèves les moins performants diminue légèrement en REP+ entre 2023 et 2024, passant de 61,3 % à 60,3 %. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Des résultats fortement corrélés au niveau social de l'établissement

La DEPP a élaboré un indice de position sociale (IPS) qui permet de rendre compte du niveau social des collèges. La moyenne de cet indice est calculée pour chaque collège. Au niveau national, ceci permet de répartir les élèves en cinq groupes, de ceux appartenant aux 20 % des collèges les moins favorisés (groupe d'IPS 1) à ceux appartenant aux 20 % des collèges les plus favorisés (groupe 5). Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. En français, 44,9 % des élèves des collèges les moins favorisés appartiennent aux groupes les moins performants, contre 12,5 % parmi ceux des collèges les plus favorisés (32,4 points d'écart). Entre 2017 et 2024, la hausse du score moyen est un peu plus importante parmi les collèges les moins favorisés et les plus favorisés (respectivement + 7 et + 9 points) (voir figure 1.2 en ligne). En mathématiques, 52,1 % des élèves des collèges les moins favorisés appartiennent aux groupes les moins performants, contre 16,8 % parmi ceux des collèges les plus favorisés. Depuis 2017, c'est dans les établissements les plus favorisés socialement que la hausse des performances est la plus élevée : + 9 points dans les collèges du groupe d'IPS 5, contre + 3 points pour ceux du groupe d'IPS 1 (voir figure 2.2 en ligne).

Les résultats des garçons sont plus faibles en français et plus élevés en mathématiques

En français, 30,8 % des garçons appartiennent aux groupes les moins performants, contre 22,9 % des filles (voir figure 1.2 en ligne). En mathématiques, la situation est inversée : 35,4 % des filles appartiennent aux groupes les moins performants, contre 29,3 % des garçons (voir figure 2.2 en ligne). Entre 2017 et 2024, en français, la part d'élèves dans les groupes les moins performants diminue, quel que soit le sexe : - 5,5 points pour les garçons et - 4,1 points pour les filles. La part d'élèves dans les groupes les plus performants augmente : + 3,3 points pour les filles et + 4,4 points pour les garçons. L'amélioration relative de

la situation des garçons n'est pas encore suffisante pour observer une réduction de l'écart entre les filles et les garçons, écart qui demeure élevé quel que soit le niveau de compétences des élèves.

En mathématiques, entre 2017 et 2024, l'augmentation des écarts entre les garçons et les filles s'explique par une augmentation de 3,9 points de la part des filles et une stabilité de celle des garçons dans les groupes les moins performants ainsi qu'une augmentation plus forte de la part de ces derniers dans les groupes les plus performants (+ 6,1 points contre + 1,4 point pour les filles).

En français, dans quatre des cinq domaines, entre quatre et six élèves sur dix ont une maîtrise satisfaisante

En français comme en mathématiques, pour chacun des domaines évalués, deux seuils de réussite sont déterminés, de façon à identifier trois groupes d'élèves : un premier seuil en deçà duquel les élèves sont considérés en difficulté et ont donc un besoin d'accompagnement dès le début de l'année (groupe « à besoins », seuil 1) ; un second seuil en deçà duquel les acquis des élèves semblent fragiles (groupe « fragile », seuil 2) : au-dessus de ce seuil, les élèves sont considérés comme ayant une maîtrise satisfaisante de ces domaines.

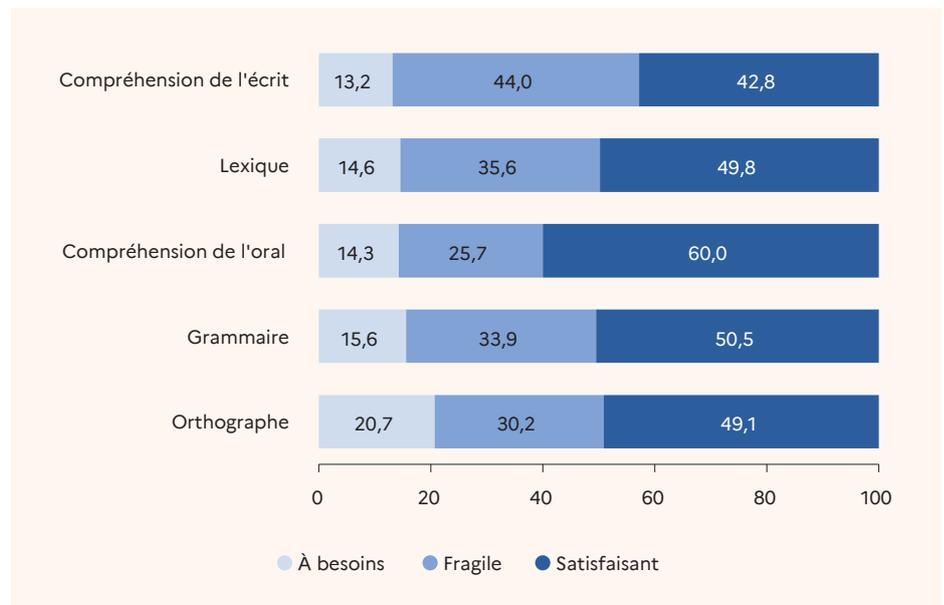
En français, entre l'édition 2023 et celle de 2024, les exercices proposés dans les domaines de « grammaire », « orthographe », « compréhension de l'oral » et pour le test spécifique de « lexique » ont été conservés à l'identique. Leurs résultats sont donc comparables. Ce n'est pas le cas pour le test spécifique de « compréhension de l'écrit » qui a été partiellement renouvelé cette année.

En 2024, 42,8 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante en « compréhension de l'écrit », 49,1 % en « orthographe », 49,8 % en « lexique » et 50,5 % en « grammaire »

➤ **figure 3.** En « compréhension de l'oral », 60,0 % des élèves sont positionnés dans le groupe satisfaisant.

Ces résultats varient selon le secteur de scolarisation. Quels que soient les domaines concernés, la proportion d'élèves appartenant au groupe satisfaisant est supérieure de 13 points pour les élèves scolarisés dans le public hors EP par rapport à ceux scolarisés en REP (de 13,4 points en « compréhension de l'écrit » à 16,0 points en « lexique ») (voir **figure 3.1 en ligne**). Ces écarts sont plus élevés entre les élèves du secteur public hors EP et ceux de REP+, de 20,9 points en « compréhension de l'écrit » à 25,1 points en « lexique ». Dans tous les domaines, les élèves du secteur privé sous contrat sont

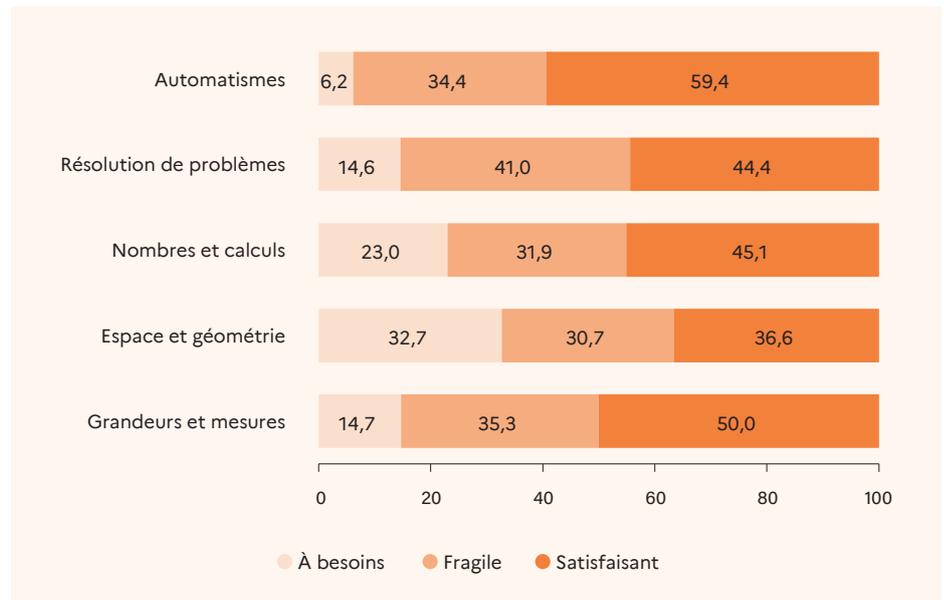
➤ 3 Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise pour les domaines de français (en %)



Lecture : en 2024, 42,8 % des élèves de sixième ont une maîtrise satisfaisante en « compréhension de l'écrit ».
Champ : établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + Saint-Martin + Saint-Barthélemy, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de sixième, septembre 2024.

Ref. : Note d'Information, n° 25.22. DEPP

➤ 4 Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise pour les domaines de mathématiques (en %)



Lecture : en 2024, 59,4 % des élèves de sixième ont une maîtrise satisfaisante en « automatismes ».
Champ : établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + Saint-Martin + Saint-Barthélemy, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de sixième, septembre 2024.

Ref. : Note d'Information, n° 25.22. DEPP

plus nombreux dans le groupe de maîtrise satisfaisant. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Les disparités de maîtrise restent très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les collèges les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), 67,9 % des élèves atteignent un score satisfaisant en « lexique », contre 31,3 % dans les collèges accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe d'IPS 1).

C'est dans ce domaine que les écarts sont les plus importants (36,6 points). Ils le sont un peu moins mais restent conséquents (32 points), en « compréhension de l'écrit », « compréhension de l'oral », « grammaire » et « orthographe », au profit des élèves accueillis dans les collèges les plus favorisés. Les filles présentent des performances supérieures à celles des garçons dans les différents domaines évalués. L'écart est de 10 points en « grammaire » et en « orthographe ». En « compréhension

de l'écrit », la différence en faveur des filles est de 8,3 points. En « lexique » et en « compréhension de l'oral », les écarts sont les plus faibles (respectivement 5,2 points et 5,0 points).

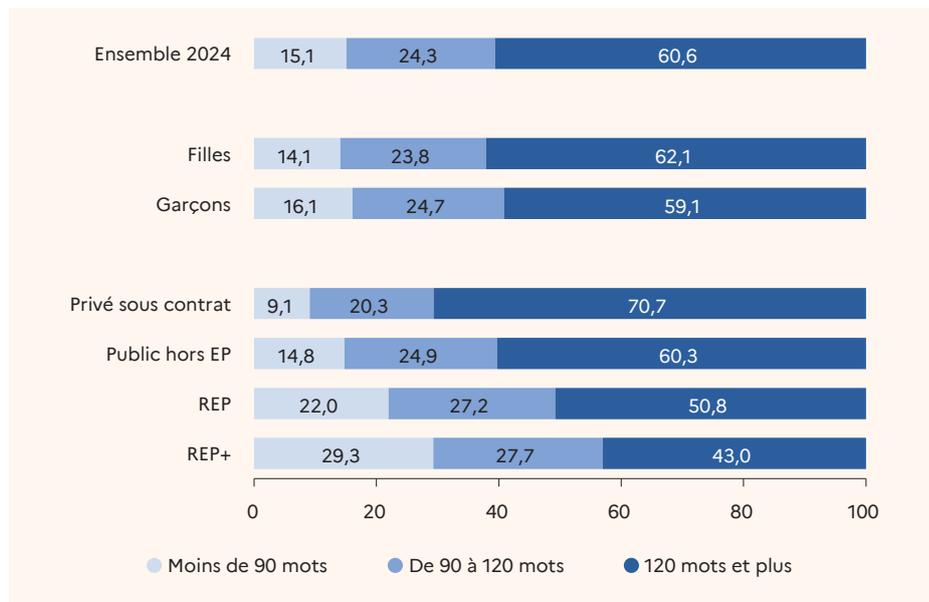
En mathématiques, le domaine « espace et géométrie » est le moins maîtrisé

En mathématiques, les résultats concernent les domaines « grandeurs et mesures », « nombres et calculs » et « espace et géométrie » ainsi que les tests spécifiques portant sur les « automatismes » et la « résolution de problèmes » (ces tests sont composés d'items issus des domaines « nombres et calculs » et « grandeurs et mesures »). Tous les items de l'évaluation de 2024 figuraient dans l'évaluation de 2023 : il est donc possible de comparer tous les résultats entre les deux dernières éditions.

En 2024, 36,6 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « espace et géométrie », 45,1 % en « nombres et calculs » et 50,0 % en « grandeurs et mesures » **↘ figure 4**. En ce qui concerne les tests spécifiques, 44,4 % des élèves appartiennent au groupe satisfaisant en « résolution de problèmes » et 59,4 % en « automatismes ».

Ces résultats varient selon le secteur de scolarisation. Quels que soient les domaines concernés, l'écart entre la proportion d'élèves scolarisés dans le public hors EP appartenant au groupe satisfaisant et ceux scolarisés en REP varie de 15,7 points en « résolution de problèmes » à 17,6 points pour le domaine « grandeurs et mesures ». Ces écarts sont plus élevés entre les élèves du secteur public hors EP et ceux de REP+, variant de 22,7 points en « espace et géométrie » à 26,4 points pour les « grandeurs et mesures » (voir figure 4.1 en ligne). Comme en français, dans tous les domaines de mathématiques, les élèves du secteur privé sous contrat sont plus nombreux dans le groupe de maîtrise satisfaisant. Ces résultats doivent, une nouvelle fois, être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis. Les disparités de maîtrise restent très marquées selon le profil social de l'établissement. En « grandeurs et mesures », où les écarts sont les plus importants, 66,6 % des élèves montrent une maîtrise satisfaisante dans les collèges les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), contre 31,1 % pour les élèves des collèges les moins favorisés socialement (groupe d'IPS 1), soit 35,5 points d'écart. L'écart est de 34,4 points pour la compétence « automatismes »,

5 Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise par caractéristique en fluence (en %)



Lecture : en 2024, 15,2 % des élèves de sixième ont eu un score de fluence inférieur à 90 mots lus en une minute.
Champ : établissements du ministère de l'Éducation nationale, France + Saint-Martin + Saint-Barthélemy, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de sixième, septembre 2024.

Ref. : Note d'Information, n° 25.22. DEPP

34,1 points pour « nombres et calculs », 33,2 points pour « résolution de problèmes » et 32,8 points pour « espace et géométrie ». À l'exception du domaine « espace et géométrie » où les filles ont un taux de maîtrise très légèrement supérieur à celui des garçons (+ 0,6 point), ces derniers présentent des performances supérieures à celles des filles dans tous les autres domaines et tests spécifiques de l'évaluation de début de sixième en mathématiques. Ainsi, en « nombres et calculs », 51,0 % des garçons présentent une maîtrise satisfaisante, contre 38,9 % des filles, soit un écart de 12,1 points. Pour le domaine « grandeurs et mesures », l'écart est de 10,4 points (55,1 % des garçons sont dans le groupe satisfaisant contre 44,7 % des filles). Concernant les tests spécifiques en « résolution de problèmes » et en « automatismes », les performances des garçons sont également supérieures à celles des filles, avec un écart de 10 points aux deux tests (respectivement 9,9 points et 10,4 points).

En 2024, 60 % des élèves entrant en sixième atteignent les attendus en fluence de lecture de fin de CM2

En 2024, pour la quatrième année consécutive, un test de fluence de lecture a été proposé à l'ensemble des élèves dans le cadre de l'évaluation de début de sixième. La remontée des résultats est effective pour 96 % des élèves. L'épreuve est strictement comparable entre les sessions 2023 et 2024. En 2024, le score moyen de fluence au niveau national est d'environ 127 mots correctement

lus par minute, dans les normes des attendus de fin de CM2 tels que décrits dans les « repères de progressivité » (+ 2 mots en comparaison avec 2023) (voir figure 5.1 en ligne). En début de sixième, si 60,6 % des élèves atteignent cet objectif (120 mots et plus), 15,1 % n'atteignent pas 90 mots lus en une minute (attendus de fin de CE2) et 24,3 % présentent des fragilités sur cet exercice (score compris entre 90 et 119 mots lus par minute). Entre 2023 et 2024, la part d'élèves aux attendus de fin de CM2 au test de fluence augmente de 2,8 points **↘ figure 5**. Dans ce domaine, comme plus généralement dans les résultats en français, des différences entre garçons et filles s'observent concernant le score moyen et la distribution dans les groupes de maîtrise. Le score moyen des filles est supérieur à celui des garçons (129 mots lus pour les filles contre 126 pour les garçons, soit un écart de 3 mots). 16,1 % des garçons n'atteignent pas la lecture de 90 mots en une minute contre 14,1 % des filles. Dans le secteur privé, 70,7 % des élèves atteignent le seuil de 120 mots, contre 60,3 % dans le secteur public hors EP. En REP+, 43,0 % des élèves atteignent ce seuil de 120 mots et 29,3 % des élèves ne parviennent pas à lire 90 mots par minute. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 25.22, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/notes-d-information